Alfred DABIN

Ab hoc et Ab hâc

ESSAI NOUVEL DE CRITIQUE LITURGICO-MUSICALE

A propos de récentes publications contre le chant ecclésiastique.

On ne s'adresse aux hommes assemblés que pour leur dire : « Vous vous trompez » ou « Vous avez raison. »

FERDINAND BRUNETIÈRE.

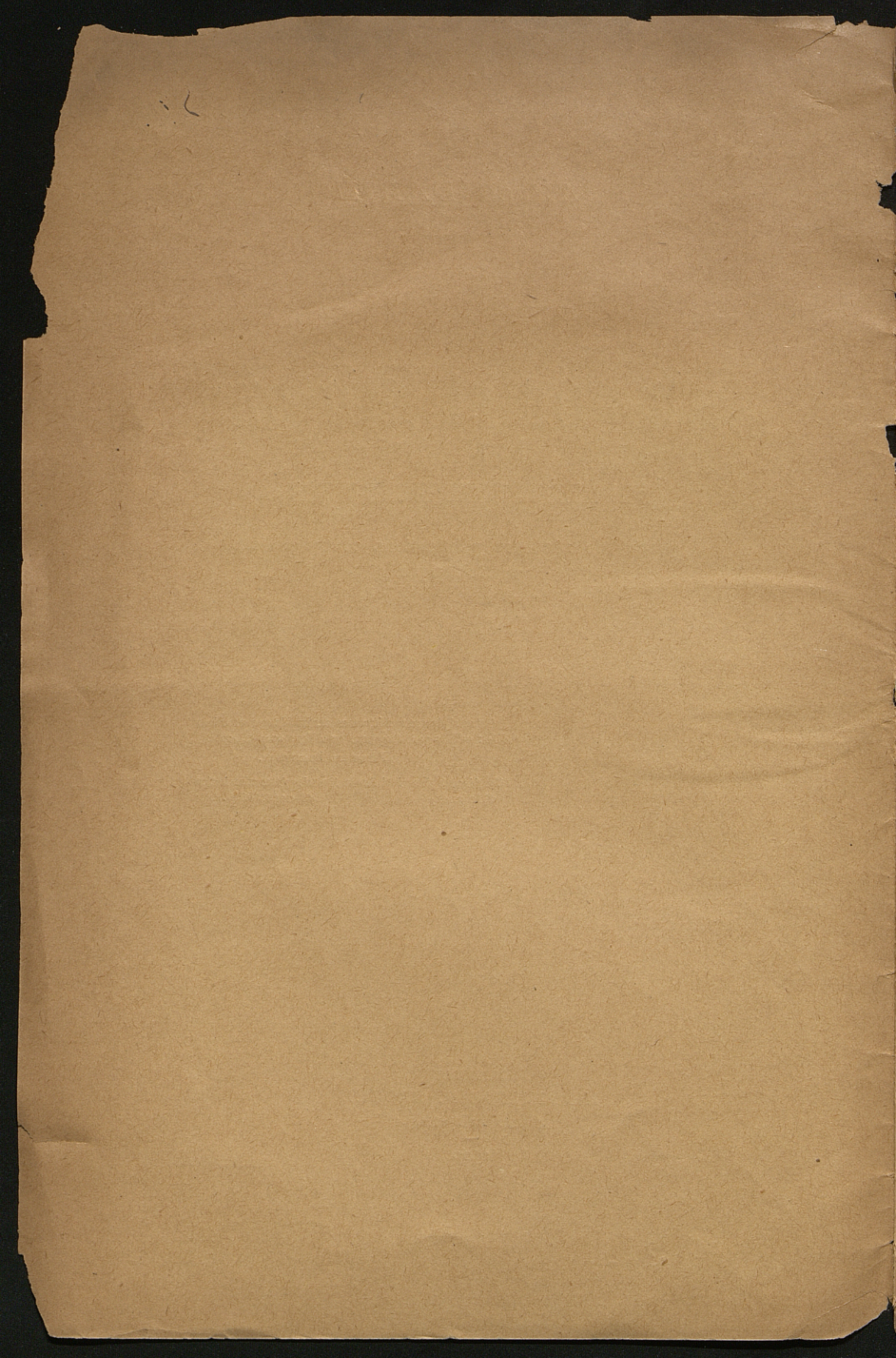
(Conférence donnée à l'occasion des fêtes musicales d'Avignon) (3 août 1899).





GRENOBLE
IMPRIMERIE F. BROTEL
4, rue Lafayette, 4

1900



Alfred DABIN

Ab hoc et Ab hâc

ESSAI NOUVEL DE CRITIQUE LITURGICO-MUSICALE

A propos de récentes publications contre le chant ecclésiastique.

> On ne s'adresse aux hommes assemblés que pour leur dire : « Vous vous trompez » ou « Vous avez raison. »
>
> FERDINAND BRUNETIÈRE.
>
> *(Conférence donnée à l'occasion des fêtes musicales d'Avignon) (3 août 1899).*



GRENOBLE
IMPRIMERIE F. BROTEL
4, rue Lafayette, 4
—
1900

REVERENDISSIMO IN XPO PATRI

D. D. FRANCISCO SUEUR

AVENIONEN. ARCHIEPISCOP.

QUI NIMIO ZELO NEC NON ET OPIBUS

SANCTORUM AC SUMMORUM PONTIFICUM

IMITATOR

ECCLESIŒ SUŒ CANTUM RESTITUIT

SCHOLÆ CANTORUM

ILLUSTRIMUS RESTAURATOR

PRÉLUDE

Dirais-je, en présentant ce libelle, (comme j'en ai trouvé la formule en maints auteurs), que *c'est à la demande de nombreux amis que je me suis décidé à le publier*, pour *combattre* de récents écrits sur le chant ecclésiastique, je mentirais aussi effrontément qu'un député qui brigue une deuxième, une troisième fois son mandat, sollicité à le faire, assure-t-il en sa circulaire, par un groupe important d'influents électeurs, désireux qu'il marche à leur tête contre les trouble-fête de la troisième république.

J'ai des amis, en assez bon nombre, Dieu merci. Aucun d'eux ne m'a interwievé dans ce sens.

Au contraire.

Quelques-uns, en effet, « parce que la polémique engendrant la polémique, on aurait tort de compromettre par des querelles stériles les destinées de la musicologie » (1), m'ont conseillé, au cas où je répéterais mes morceaux, de baisser d'un demi-ton. D'autres, parce qu'en cette grave affaire de la restauration du plain-chant, il y a nécessairement à heurter : *concupiscentia carnis* — la gourmandise des marchands, *concupiscentia oculorum* — la paresse des habitués, et *superbia vitæ* — la superbe des musicâtres, m'ont tenu à peu près ce langage : Quelle folie, pauvre cher, d'ameuter contre vous ces trois grandes diablesses de concupiscence : une seule suffisant à vous avaler ! D'autres, enfin, parce que la question est mixte, que s'y trouvent engagés laïques et ecclésiatiques, m'ont prié de me taire, de peur que les premiers, voyant les derniers se prendre au peu de cheveux qui leur restent, ne viennent à s'écrier : Voyez comme ils s'aiment !

Pour ce qui est de *combattre*, ce verbe, impliquant l'une et

(1) Pierre Aubry. *Tribune de St-Gervais*, numéro de février 1898.

double idée d'attaque et de défense, ne me paraît pas ici à sa place. Le *Liber gradualis* bénédictin, pris entre les *Mélodies grégoriennes* de dom Pothier et la *Paléographie musicale* de dom Mocquereau, n'a, pour tenir, nul besoin de mon appui. Et, la restauration du chant liturgique étant ce qu'elle est, un fait accompli, c'est *en riant*, j'estime, qu'il convient de l'apprendre à ceux qui l'ignorent, de le rappeler à ceux qui s'en fâchent.

Mon procédé — *en riant* — n'est pas du goût de tout le monde. Un de nos plus féconds musicographes, Jean Dupoux de la Canebière, ne peut le digérer. Comme il s'arrange et m'arrange en sa *Revue de Marseille !* Ah ! il n'y va pas de plumes mortes, l'irascible confrère. « Décidément, M. Dabin, aspire aux lauriers « de Zola et s'efforce de lui disputer le titre d'insulteur public. « Ce n'est plus seulement à nous qu'il s'en prend aujourd'hui, « c'est l'éminent évêque de Châlons et Bossuet qu'il cherche à « vilipender dans la *Revue de Grenoble* qui sert de réceptacle à « ses divagations injurieuses. Mais en quoi ces nobles person- « nages peuvent-ils être atteints par les grossières turlupinades « d'un paillasse de foire ? Si cela fait du tort à quelqu'un, ce ne « peut être qu'à la cause bénédictine qui, certes, n'a rien à gagner « à être défendue par de pareils procédés. » (1)

L' « Affaire », qui mit un moment tant de cervelles à l'envers, battait alors son plein. Jean Dupoux fut frappé, comme bien d'autres, et plus et mieux que bien d'autres, donné le climat et la saison où il était frappé : en Provence, pays du soleil qui dore le muscat, au joli mois de mai, quand sautille l'oiselet sur l'aubépine en fleur. L'auteur des Rougon-Macquart, venant de lancer son : « J'accuse », il devenait topique, local, actuel, que mon insignifiante plaquette : *Le Chant bénédictin*, fût assimilé par le fougueux critique phocéen à l'œuvre littéraire d'Emile Zola, et que, pour avoir plaisanté deux fabricants de graduels, deux seulement, MM. Mingardon et Pustet, je fusse dénoncé « insulteur public. » Pareillement, sous la même multiple influence de l' « Affaire », du : « J'accuse », des primevères et du ciel bleu, parce qu'il m'avait paru invraisemblable que Bossuet, du fond de sa tombe,

(1) *Revue de Marseille*, nº 30.

eût crié : *Abeat* au grégorien restauré, je « cherchais à vilipender » un prélat français qui croyait que c'était arrivé, ledit prélat bombardé « éminent » à l'égal de l'Aigle de Meaux, et, en pleine démocratie, salué « noble personnage », comme sous nos vieux roys (1). Du « réceptacle », des « divagations injurieuses », des « grossières turlupinades », du « paillasse de foire », que dire sinon que mon grand enfant, pour attraper un papillon, s'essouffle à le poursuivre à coups de bûche ?

D'où il appert que si je continue à discourir sur le plain-chant restauré, ce n'est ni pour complaire à de nombreux bons amis dont je suis censé négliger les conseils, ni pour déplaire à de simples employés de librairie dont je dédaigne les clameurs, mais pour rendre hommage à la vérité, à ce que je crois, du moins, être la vérité.

C'est *cela* que je veux dire et c'est *comme cela* que je veux dire.

Littré (Dictionnaire de la Langue française, tom. I. A. C., p. 11) définit *Ab hoc et ab hac : loc. adv. et fam.* Confusément, sans raison. Il parle *ab hoc et ab hac*.

J'ai donné cette locution adverbiale et familière, avec le sens qu'elle a dans Littré, pour titre à ce nouvel essai de critique liturgico-musicale que voici, soucieux de prévenir le lecteur de la surprise qui l'attend, s'il compte trouver quelque ordonnance en cette étude. Pas de divisions, pas de chapitres, pas d'articles : à peine des alinéas-paragraphes qui se succèdent, espacés l'un de l'autre par trois jolies petites étoiles en delta. « C'est écrit confusément, sans raison, *ab hoc et ab hac*. » Ainsi dira le lecteur, parcourant ces pages. Ainsi ai-je dit, m'étant relu. Est-ce que j'ignore les règles de la composition ? Est-ce que j'en fais fi ? Est-ce que, ayant trouvé dans l'œuvre que j'examinais tant d'*ab hoc et ab hac*, il était naturel que ma critique s'en ressentît, un peu, beaucoup ?.....

(1) Le très digne pontife n'a pas voulu rester sous ce pavé de... Jean Dupoux. D'une nouvelle consultation sur le plain-chant, qu'il vient de donner au directeur de sa Semaine religieuse (samedi 6 janvier 1900), il ressort qu'il n'entend décidément être appelé « éminent » qu'après sa mort.

Grand jeu. Intermèdes. Coda

L'esprit de l'homme est ainsi fait qu'il aura toujours formé des difficultés, c'est-à-dire des erreurs, sur à peu près toutes les verités scientifiques ou révélées. A l'entour de celle-ci, par exemple, si simple et si certaine : *Il n'y a qu'un Dieu et il ne peut y en avoir plusieurs*, que de systèmes différents ! que d'opinions diverses !

....
L'un me montre ici-bas deux principes en guerre
Qui, vaincus tour à tour, sont tous deux immortels (1).
L'autre découvre au loin dans le ciel solitaire
Un inutile Dieu qui ne veut pas d'autels (2).
....
Sous les rois absolus je trouve un Dieu despote (3).
On nous parle aujourd'hui d'un Dieu républicain (4).
....
Spinoza, fatigué de tenter l'impossible,
Cherchant en vain son Dieu croit le trouver partout (5).
....
Enfin, sort des brouillards un rhéteur allemand
Qui, du philosophisme achevant la ruine,
Déclare le ciel vide et conclut au néant (6).
....

Quoi d'étonnant, *si parva licet componere magnis*, que ce grand fait de la restauration du chant liturgique par dom Pothier et ses frères de Solesmes, clair comme le jour, évident comme un axiôme, ait suscité des adversaires, et des adversaires dont les opinions contradictoires se détruisent l'une par l'autre ?

*
* *

Un des vénérables chanoines du clergé parisien utilise en ce moment les nombreux loisirs que lui crée sa double sinécure

(1) Manichéisme.
(2) Déisme.
(3) Théocratie. Autocratie.
(4) Socialisme.
(5) Panthéisme.
(6) Kantisme. Athéisme. (*L'espoir en Dieu*. Alfred de Musset, février 1838.)

d'organiste et de maître de chapelle à Notre-Dame de Plaisance, à collectionner ces divers avis des divers opposants de Solesmes et Saint-Gervais réunis. Sachons lui gré de cet innocent labeur : tant d'autres, en son lieu et place, ne font rien du tout. Et puis, en bon chrétien qu'il est, ce n'est pas pour lui seul qu'il travaille. Chaque mois, en effet, depuis tantôt deux ans, il communique au public telle et telle de ces variations d'amateurs, ingrat produit de ses recherches, au moyen d'une assez élégante plaquette de 24 pages, qu'il a décorée de ce titre quelque peu apocalyptique : *L'Avenir de la musique sacrée*, et agrémentée de cette devise, passablement bouteille à encre :

In necessariis unitas
In dubiis libertas
In omnibus charitas

Je dis : *passablement bouteille à encre*. Que vient faire ici, en effet, cette formule d'école, bonne tout au plus au temps d'Inquisition ? *In necessariis unitas*. Qu'y a-t-il, en musique, voire sacrée, de nécessaire de nécessité de moyen ou de précepte ? Est-il à retrancher de la Communion des Saints, hors l'Eglise, le malheureux qui chante d'ordinaire un quart de ton au-dessous de ses frères ? Irait-il, pour cela, passer son éternité dans le compartiment réservé jusqu'ici aux enfants morts sans baptême ? *In dubiis libertas*. Douter de quoi, en la matière, qui engage ou dégage la conscience, active ou entrave la liberté, facilite ou compromette le salut ? *In omnibus charitas*. Je suis au chœur : mon voisin de droite chante horriblement de la gorge, mon voisin de gauche affreusement du nez. Lequel est mon prochain ? Qui des deux secourir au plus vite ? Quelle charité exercer envers l'un et l'autre ?

Psaume bien entonné, dit l'expérience, psaume bien chanté. Le contraire aussi est vrai. Or, comme c'est précisément ce contraire que me semble avoir fait mon dit-sieur chanoine, son psaume ayant été mal entonné, son psaume est mal chanté. Entendez par là que l'ensemble de son travail, toute sa *Revue*, se ressent de l'obscurité de sa devise et du vague de son titre.

*
* *

S'il s'était contenté, comme en une sorte de *Catalogue* ou *Mois bibliographique*, d'exhiber purement et simplement les divers produits des divers exposants, son œuvre eût été peu originale, sans doute, mais, pour d'aucuns, peut-être, intéressante. Malheureusement, *dis moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es*, à force de vivre parmi tant de mécontents et impotents, il n'a pu longtemps demeurer neutre, et, cédant au démon de la plume, il a voulu se mêler à la lutte, et *similis factus est illis*, il est devenu comme l'un d'eux, avec, en plus, cette circonstance particulièrement aggravante : alors que chacun d'eux, par son système

personnel, rappelle au lecteur impartial à quelles extravagances conduit la poursuite d'une idée fausse, lui, qui les accueille indistinctement, pêle-mêle, l'un avec l'autre, l'un contre l'autre, prouve au même lecteur en quelles incohérences s'abîme un cerveau qui n'a pas d'idées fixes.

De fait, il y a de tout dans sa *Revue*. Comme, en nos petites épiceries de campagne, on voit, se balançant au même fil de fer : un foulard, un cervelas, un balai, un pichet, une galette, des bretelles, ainsi l'on trouve chez M. l'organiste de N.-D. de Plaisance, également prisés et recommandés par lui, les objets de musique sacrée les plus variés, les plus disparates : le grégorien-*pendule*, du R. P. Dechevrens, pour mécaniciens, comptables, horlogers, arpenteurs, géomètres et autres... multiples et sous-multiples du mètre ; le grégorien-*sonate*, de M. Georges Houdard, pour serinettes, cartels de cheminée, porte-cigares, phonographes, dessous de plats, et autre joujoux de famille ; le grégorien-*volapück*, de M. l'abbé Teppe, fondateur et premier supérieur général des Néochoristes, pour Etudiants en monôme, Hirsutes, Hydropathes, Décadents, Symbolistes et autres détraqués du Boulevard et de la Butte ; le grégorien-*marchand*, de Fr. Pustet, pour Bavarois, Hollandais, Mexicains, Hongrois, Ecossais, Péruviens, Chiliens, Equatoriaux et autres « exotiques » plus ou moins cousins de la Triplice ; le grégorien-*pompier*, de Jean Dupoux, Mingardon et Cie, avec sa notation faussée par caudées, carrées, losanges, maximes, rhombes et autres balançoires soi-disant traditionnelles des *Manuels du Parfait Choriste ;* ses serpents à clés, sa dominante mi bémol, ses chapiers à favoris, ses « *voces taurinæ* », son monopole liturgique, et autres accessoires gallicans de l'Ancien Régime ; le grégorien-*tambour*, de Châlons, officiellement antipathique au plain-chant, « constamment monotone, incolore, insonore, insignifiant », que maintes Religieuses du Diocèse, « saintes Filles », se sont engagées, par un quatrième « vœu » non moins solennel, « aussi sacré » que les trois autres, à faire entendre dans leur chapelle, suivant « la méthode *dite des Bénédictins* », au risque de donner à l'Officiant de telles émotions qu'il « n'arrive plus à distinguer un motet d'un autre motet, une hymne d'une antienne » et ce, « quand il dit la Sainte Messe ». (1)

* * *

Lequel des deux, par exemple, demandez-vous au vénéré chanoine, lequel du R. P. Dechevrens ou de M. Georges Houdard, vous semble avoir raison contre dom Pothier ? — Je n'en sais rien, répondra-t-il, et n'en veux rien savoir. Permettez qu'en la circonstance, à l'égal de nos grands philosophes modernes, docteurs en morale indépendante, j'use de la théorie

(1) *Semaine Religieuse de Châlons*, 17e année, n° 1, 6 janvier 1900.

commode et fort à la mode de l'*Agnosticisme*. Tout ce que je puis vous dire, c'est que « *les livres de M. Houdard et du P. Dechevrens sont comme des boulets aux talons des plain-chantistes qui les ont devancés* ». (1)

Cette consultation me fit venir la chair de poule. Ces livres-boulets..., ces boulets aux talons..., ces talons de plain-chantistes....., ô hideur ! ô terreur ! Et je fus pris de grand pitié. Infortunés Bénédictins de Solesmes, car c'est à vous surtout, à n'en pas douter, qu'on en veut ici, comme si ce n'était pas assez d'avoir été, par deux fois, en deux ans, expulsés de vos cellules et de vos stalles, vous voilà désormais, classiques forçats, avec des boulets aux talons ! Et ces boulets aux talons vous viennent non plus de modernes Barbares, ennemis fieffés de tout moine chrétien, mais..... de livres, de livres..... que vous avez devancés ! Et, détail navrant qui ajoute à l'épreuve, ces livres, que vous avez devancés, sont d'un religieux de la Compagnie de Jésus, un confrère presque, et d'un professeur de violon, baptisé comme vous ! A qui donc se fier, Seigneur ? Où allons-nous ? En vérité,

Les jours sont revenus de Claude et de Tibère.

J'en étais là de mon penser amer, quand un voisin me fit l'agréable surprise d'une visite. En deux mots, je le mis au courant. — Allons, allons, me dit-il, ne prenez donc pas tout comme cela au tragique. On pourra sans doute arranger l'affaire. C'est peut-être moins grave que vous ne l'imaginez. Vous aurez lu trop vite. Relisons ensemble : *Les livres de M. Georges Houdard et du R. P. Dechevrens sont comme des boulets*... Ah ! voyez-vous ? L'auteur ne dit pas que ces livres sont tout à fait des boulets, des boulets entiers, des boulets finis, des boulets qui partent, des boulets qui portent, des boulets qui arrivent, non, mais qu'ils sont comme des boulets, des moitiés ou tiers de boulets, des quasi-boulets, des boulets métaphoriques, on dirait des boulets. Rassurez-vous donc. Déridez-vous donc.

Et je me rassurai. Et je me déridai. Après tout, me dis-je, ils sont si ingénieux là-bas en la capitale. Ils ne doutent de rien. Il faut, comme on dit au pays lieuvin, « qu'ils en inventent de toutes sortes. » Ces livres comme des boulets, sont peut-être de nouveaux « articles de Paris », le dernier jouet à la mode, la « question » qui vient de paraître, « ce qui se fait de mieux dans le genre. » A moins donc, il ne faut jurer de rien, qu'ils ne soient, ces livres comme des boulets, quelque vieux clou de quelque vieille Exposition des premiers beaux jours de la monarchie

(1) *L'Avenir de la Musique sacrée*, 15 nov. 1898, p. 72.
Devancé qui ? devancé quoi ? les plainchantistes ? les talons ? les boulets ? le P. Dechevrens et M. Houdard ? les livres ?... Etait-ce un homme ? était-ce un réverbère ?... Mystère ! Et l'on me reprocha de n'avoir point le *style scientifique* ! A quoi ça sert ?

franque, exhumé, pieuse relique, au cours des fouilles du Métropolitain.

*
* *

Depuis plusieurs numéros, l'indécis confrère de l'*Avenir* paraît lâcher les livres-boulets de M. Houdard et du R. P. Dechevrens pour se rabattre sur les livres Pustet de l'entreprise italo-allemande. On le voit, en effet, en ses derniers articles, qui s'évertue comme à court de copie, à mettre en petit français, d'anciennes Lettres, d'anciens Brefs autorisant l'imprimeur de Ratisbonne à débiter son grégorien cosmopolite. De ses meilleurs amis lui ont bien fait observer déjà que, maître de chapelle, il emploierait aussi bien son temps à apprendre à ses enfants de chœur à lire le latin. Mais ce n'est pas toujours au plus pressé qu'il plaît le plus d'aller. Et puis, c'est si charmant et c'est si commode de faire ce qu'on veut, bien plus commode, bien plus charmant que de faire ce qu'on doit.

Ici encore, je me permets d'adresser au vénéré chanoine mêmes respectueuses remontrances que plus haut. Que ne se contente-t-il, s'il a de telles aptitudes pour l'intéressante culture des versions latines, d'offrir au public une traduction pure et simple de ces Lettres d'encouragement, de ces Brefs de félicitation que Rome libérale et magnifique octroie largement à ses vrais fidèles, soumis d'avance aux décisions de son magistère infaillible et aux corrections, s'il y a lieu, de son maternel Index ? Pas du tout, il faut encore que de ces Lettres, de ces Brefs il commente le texte. Quel peut bien être son commentaire, au regard de celui qui fut officiellement communiqué à tous nos évêques de France ? Rome ayant parlé, il semble que la cause soit entendue, et le besoin de copie n'autorisa jamais un écrivain catholique, même chanoine, même traitant de musique sacrée, à expliquer la pensée de l'Eglise autrement que l'Eglise, à revenir, comme pour dire mieux, sur une interprétation que bienveillante et sage Elle-même a fournie, à ergoter après coup sur une déclaration qu'Elle a cru devoir faire et positivement à qui de droit signifiée.

Est-ce pour cela, parce qu'il abuse vraiment de la permission, qu'il est si flagellé intellectuellement ? Car il n'y a pas à dire : son châtiment est visible, le châtiment de tous ces *zelantis*, de tous ces outranciers, plus royalistes que le roy, lesquels, à force de distinguer où la loi ne distingue pas, en arrivent à ne plus distinguer très bien, à distinguer même si peu qu'ils prennent Moyse pour une femme, le Pirée pour un bonhomme, et des ballons rouges pour des lanternes. C'est le daltonisme, l'hallucination, la démence.

Quoi donc, en effet ? Parler d'orthodoxie à propos de rythme libre et de graphie musicale ! Faire intervenir l'autorité du Saint-Siège, pour réger le sort tonique ou métrique d'un *cursus* ! Demander aux théologiens leur opinion sur le *modus canendi* particulier à telle cadence ! Jouer des gros mots de condamnation *implicite*, condamnation *explicite*, à l'occasion de formules mélo-

diques non moins authentiquement délabrées qu'authentiquement restaurées ! Brandir contre une synopse l'excommunication majeure ! Menacer du bûcher des vivants et des morts d'inoffensifs *torculus*, *apostropha*, *quilisma!* Dire à son frère, à un chrétien, non plus seulement : Raca, comme à un Juif, mais encore : Chante ou meurs, comme à un Turc ! En appeler à la sainte vertu d'obéissance, engager le tout-puissant magistère de l'Eglise en une question de mal ou mieux « chanter » ! Quel pharisaïsme ou quel *gâtisme* ! Mais tant d'infortunés, hypothéqués du larynx ou des bronches, phthisiques par nature ou par accident, asthmatiques de naissance, une fois pour toutes, ou par intermittence, en temps de brouillard !!! Et tant d'autres, qui ne savent que bafouiller ou bredouiller, *ronronner* ou *ronchonner*, ceux-ci parce qu'ils n'ont jamais eu d'oreille, ceux-là parce qu'ils n'ont plus de dents !!!

* * *

Telle, d'un premier coup d'œil, m'apparaît cette nouvelle publication dirigée contre le chant ecclésiastique. En littérature, j'y trouve des livres comme des boulets. En musique, elle célèbre les fiançailles du Grand Turc, Néochoris Ier, avec la République de Venise, la copie châtrée de Ratisbonne. En théologie, elle enseigne que la servante qui passe : la Musique, marche l'égale de la maîtresse qui demeure : la Foi : que le relatif et l'accessoire, le contingent et l'indifférent : quelques notes en plus ou en moins dans une phrase mélodique, atteignent le for intérieur, créent des obligations de conscience, autant que l'absolu et le nécessaire, l'intangible et l'immuable : les vérités dogmatiques et les prescriptions de la Loi.

* * *

Ce n'est pas tout.

Comme en tombant de bicyclette, d'autres s'infligent une entorse, ainsi, en tombant directeur de Revue, notre vénéré chanoine s'est infligé une correspondance à ne plus savoir, paraît-il, où donner de la tête. Tant pis pour lui. Qu'allait-il faire en cette galère ? Or, c'est dans cette correspondance, qu'il n'arrive pas à surveiller d'assez près, qu'ayant bientôt épuisé son stock de vieilles notes datant du séminaire il va pêcher de quoi alimenter sa feuille et fournir à ses abonnés la portion congrue, autrement dit, la quotité de pages et de lignes promises. Truc dangereux qui l'oblige, beaucoup de ses sources n'étant pas plus pures que celles de M. Andrieux, à démentir en juillet ce qu'il a étourdiment inséré en juin. Trois fois déjà en trois mois, il a dû produire des *rectifications-explications* : à la demande de M. François Bast, prêtre de la Mission, maître de chapelle au grand séminaire de Constantine (oct. 1899, p. 172), et d'une ; à la requête de M. Boivin, supérieur du grand séminaire de Périgueux, (nov. 1899, p. 208), et de deux ; sur les réclamations de M. Vigourel, directeur à Saint-Sulpice (déc. 1899, p. 218), et de trois.

Ainsi ce journal qui pouvait bien n'être que l'amusante pétaudière que j'essaie de montrer, devient encore, comme fatalement, une méchante *potinière*, une sorte de capharnaüm où s'amassent et s'entassent tous les dépits, toutes les rancœurs des impuissants du lutrin, où se coudoient en la plus imbécile promiscuité les divers mécontents de l'œuvre plainchantale et musicologique de Solesmes et de Saint-Gervais ; un atelier à cancans et à ragots, à commérages et à faits divers, Ne nous contait-il pas, l'autre jour, en forme de mélo-épilogue des fêtes d'Avignon, qu'un malheureux organiste, ayant comme Escousse allumé un réchaud, s'était asphyxié, lui sa femme et son enfant, après avoir perdu la tête, d'abord, la vie, ensuite ? En quoi ce triple suicide par le charbon peut-il bien intéresser l'avenir de la musique sacrée? A quand les accidents de chemin de fer? la capture d'une baleine en eau douce? les aventures classiques du chien enragé qui s'est jeté follement sur un de ses congénères ? et le coup de l'orage qui revient chaque année en la même période et que, d'une fois à l'autre, de mémoire d'homme, au dire des plus anciens du pays, on n'a jamais vu si épouvantable?

* * *

Et contre qui, s'il vous plaît, toute cette vilaine humeur, toute cette bile? Contre dom Pothier, le plus paisible des moines : contre Charles Bordes, le plus aimable des artistes. Et pourquoi? Parce que, dociles aux inspirations et Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, ils travaillent, l'un, à rajeunir cette admirable vieillerie oubliée, le plain-chant ; l'autre, à purifier, en la retrempant aux sources palestriniennes, la vraie musique religieuse de l'Eglise.

C'est *insensé*. C'est *humiliant*. C'est *inutile*.

* * *

C'est *insensé*.

Avant dom Pothier, sur cent employés de lutrin, clercs et laïcs, séculiers et irréguliers, payés, non payés et impayables, quatre-vingt-dix-huit et demi environ se soucient du vrai, du beau, du bien liturgico-musical comme poissons de fruits à couteau. A qui la faute ? Ce qu'on leur donne à chanter, ce qu'ils chantent, n'a ni fond ni forme, ni queue ni tête, ni chaleur ni fraîcheur, ni saveur ni couleur. Depuis dom Pothier, à peine en trouverait-on, donné le même chiffre, quatre-vingt-quinze à seize demeurés insensibles ou réfractaires à toute velléité de marche en avant. — Mince profit, diront les neutres. Deux à trois appelés par centaine d'élus ! Qu'est-ce que cela ? — Gain énorme, répondrai-je, connu le tempérament spécial de ce monde si original, le monde où l'on porte chape ; l'insignifiance de son éducation artistique, l'insuffisance de ses traditions cantorales, la ténacité de ses habitudes prises, la tyrannie de ses opinions toutes faites,

le peu d'aptitudes ou de ressources du grand nombre, la loi si impérieuse de l'accoutumance et celle si douce du moindre effort, l'extrême susceptibilité de ceux qui ont quelque voix, de ceux qui croient en avoir et de ceux qui n'en ont pas, et ceci, et cela, et... quantité d'autres objets. Oui, résultat merveilleux. Il a frappé même M. Georges Houdard, qui veut bien, pontife généreux, ouvrant le vaste dispensaire de son Indulgence, « *absoudre* « *Solesmes*, en considération du pas immense que ses efforts ont « fait faire aux études plainchantales ». « On sait, ajoute-t-il, « *grâce à cette école*, que la mélodie grégorienne est autre chose « qu'une œuvre de Barbares » (1).

De la courageuse entreprise de Charles Bordes, les succès ne se comptent plus. Chaque jour ajoute à son crédit et accroît la réputation méritée des Chanteurs de Saint-Gervais, qui, mieux à l'aise, sur un champ d'action moins fermé, plus libres de leurs mouvements que les moines cloîtrés de Solesmes, s'en vont aux quatre coins de la France, emportant avec les chefs-d'œuvre de la musique polyphone, le *Liber Gradualis* et le *Vesperale romanum* de Solesmes, dont ils font valoir les merveilleuses cantilènes monodiques restaurées, avec quel brio, quel entrain, aux applaudissements de quels auditeurs : Jean Dupoux lui-même, Jean Dupoux, le Grand Maître de l'Ordre des Lutrins-Déformés, Jean Dupoux, en passe de sincérité, nous dit quelque part être revenu d'Avignon et de ses fêtes, ravi, charmé. (2)

Et ce progrès en mieux, certain, durable, parce que lent, pénible, un des nôtres fonde une Revue pour en médire, pour en gémir, pour le dénoncer plus âprement qu'il ne ferait une onzième plaie d'Egypte quelconque, v. g., la plaie des grandes et chétives sauterelles de haute et moyenne sacristie! Et comme si ce n'était pas assez des ennemis de l'Eglise, chaque jour plus osés, plus hargneux, pour discréditer nos œuvres et ricaner de nos efforts ; comme si nous étions, clergé, en esthétique liturgico-musicale, assez riches, assez grands seigneurs pour gaspiller nos acquêts ; comme si nous n'avions, ici non plus, rien à apprendre, rien à oublier ; comme si, quoiqu'on dise, quoiqu'on tente, quoiqu'on fasse pour rendre à nos cantiques sacrés un peu de leur vitalité de jadis, sinon tout de leur primitive splendeur, il ne devait pas rester encore beaucoup à dire, beaucoup à tenter, beaucoup à faire, cet « un des nôtres », chanoine, mieux que cela, organiste, maître de chapelle, s'insurge contre la diffusion des livres bénédictins et la propagande des disciples de Solesmes, indigné qu'en nos noviciats ecclésiastiques, Sulpiciens, Lazaristes, Maristes, Assomptionnistes, pris d'une consolante émulation, dressant leurs élèves à mieux lire, à mieux dire, conséquemment à chanter moins mal, essaient partout, à Alger, à Angoulême, à Avignon, à Carcassonne, à Constantine, à Digne, à Evreux, à

(1) *L'Avenir de la Musique sacrée*, 15 mai 1899, p. 78.
(2) *Revue de Marseille*, numéro spécial, sept. 1899.

Luçon, à Marseille, à Montpellier, à Oran, à Orléans, à Poitiers, à Rodez, à Issy, à Paris, à Rome, de substituer au plain-chant avarié des diverses éditions modernes et à la musique bâtarde de la plupart des produits contemporains le plain-chant restauré de saint Grégoire et les œuvres plus religieuses et plus calmes du répertoire palestrinien.

C'est se plaindre, en vérité, que la mariée est trop belle. C'est *insensé !*

J'ajoute que

*
* *

C'est *humiliant.*

Pour faire un civet, il faut un lièvre. D'aucuns assurent qu'on en fait aussi avec du chat. Seulement, disent-ils, la sauce n'a plus le même goût.

Pour faire aujourd'hui une Revue de chant ecclésiastique, de quelque nom qu'on la pare, il faut les *Mélodies grégoriennes.* C'est le lièvre requis et nécessaire pour le civet.

J'étais au grand séminaire, quand parurent les *Mélodies grégoriennes*, an 1879-1880. Notre vénérable et très aimé supérieur, M. Branchereau, me manda un jour chez lui. — « Je viens de recevoir un nouvel ouvrage sur le chant liturgique. Tenez, le voici. J'ai si peu de temps à moi qu'il m'est quasi impossible d'en prendre actuellement connaissance. Lisez-le, et vous m'en rendrez compte ». Passée la semaine, je reportai le livre. — « Je n'y comprends rien, absolument rien. » Ce fut tout mon mémoire.

Je ne ferai pas injure à mon estimable confrère de Plaisance, en supposant qu'il n'a reçu, jadis sur les bancs, que l'instruction qui était et qui est encore celle d'à peu près tous les aspirants au sacerdoce. Elle suffit à l'intelligence des traités latins et français de Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Histoire ecclésiastique, Droit canon, Liturgie, Pastorale qu'ils ont à suivre de la Tonsure à la Prêtrise, et auront eux-mêmes à expliquer plus tard, vicaires et curés, à leurs ouailles, mais non, au grand jamais, à l'intelligence des questions plus spéciales que dom Pothier a remuées dans son livre. Peut-on rien trouver de moins *scientifique* que *Gregoriana* ? C'est là précisément le grave reproche que lui adressent de Marseille, en leur folichonne critique, les employés de la librairie Mingardon. Eh bien ! presque tous les confrères et amis, qui ont bien voulu m'accuser réception de cet opuscule, le trouvent encore trop fort pour eux ! Il importe donc, à celui d'entre nous qui désire entendre la leçon plainchantale du savant bénédictin, de demander à l'Enseignement Supérieur des notions très exactes, très claires de Grammaire, (1) de Phonétique, de Philologie, de Métrique, de Rythmique, de Paléo-

(1) De Grammaire, dites-vous ? Eh, oui, de Grammaire. — La Grammaire n'a rien à voir ici. — Pardon, son rôle est des plus importants. Si vous en doutez, vous n'êtes pas au bout de vos peines ! Vous n'avez pas encore saisi un traître mot de la question.

graphie, etc. ; notions *sui generis*, non inscrites au programme de l'Enseignement Secondaire, que, partant, ses professeurs du collège ou du séminaire, petit et grand, n'ont pu lui donner. (1)

Ces études supplémentaires, indispensables à qui veut s'orienter soi-même dans les *Mélodies grégoriennes*, et, plus encore, cela va sans dire, à qui entreprend d'en discourir publiquement — *scriptis et ore* — pour y intéresser autrui, en bonne ou mauvaise part, M. le rédacteur en chef de l'*Avenir* les a-t-il faites ? Et, s'il les a faites, une fois, s'est-il, depuis, suffisamment approvisionné de nouvelles et de documents nécessaires pour les alimenter ? Hélas !... Ce style, qui caractérise les œuvres liturgico-musicales de plus ou moins d'importance, éditées depuis dom Pothier, ce style, d'une saveur particulière, il ne l'a pas. Manifestement, il en est resté à la terminologie grégorienne d'avant la guerre. Ainsi, parmi nous, clergé, devisait-on sur les matières plainchantales, il y a trente, quarante ans. Ainsi pensais-je moi-même, sans écrire, séminariste et vicaire. J'imagine donc sans peine l'état d'esprit du vénéré chanoine, et entre aisément dans sa peau. Par ce que j'ai dû brûler et acquérir, je me rends très bien compte de ce qu'encore si improprement et si faussement il détient et adore. Bref, pour en revenir à ma comparaison, quelque peu triviale, j'en conviens, mais pourtant ! ni plus ni moins boiteuse qu'une autre, si le fumet qui s'exhale de sa cuisine n'est pas tout à fait d'un civet de chat, il n'est pas non plus d'un civet de lièvre : mettons par bon esprit de conciliation fraternelle et pour rester courtois — *in omnibus charitas* — qu'il est d'une vulgaire gibelotte d'un vulgaire lapin qu'on nous a posé.

Cependant, plus heureux que tant d'autres ouvrages qui, écrits par nous, prêtres, restent chez nous, notre chose, bien qu'intéressant aussi les simples fidèles et devant leur profiter, s'ils en avaient et prenaient connaissance, ce livre des *Mélodies grégoriennes* aura eu cette inespérée fortune : « sorti du fond d'un cloître », publié par un moine, sinon pour des moines seulement, plus assurément pour des gens d'église que pour des laïques, il vint dans le monde où il fut si favorablement jugé dès ses premières visites, qu'il y a désormais ses entrées libres. *Habent sua fata....*

Mieux que cela encore.

De ce monde des hommes se sont rencontrés qui, ayant lu, ayant étudié les *Mélodies grégoriennes*, les ont comprises. Et, les ayant comprises, parce qu'elles renfermaient une part de ce vrai, de ce beau, de ce bien « que toute âme désire », parce qu'elles répondaient aux intuitions de leur génie personnel, qu'elles

(1) « ... l'histoire et la philologie musicale, avec les exigences critiques de la science contemporaine, appartiennent aux érudits et non aux musiciens,... il ne suffit pas d'avoir passé par le Conservatoire pour s'attaquer à la musicologie historique... »

Pierre Aubry, archiviste paléographe. *Tribune de Saint-Gervais*, quatrième année, n° 2, février 1898.

étaient de tous points conformes aux données de leur savoir, qu'elles convenaient aux aspirations de leur idéal, ils se sont faits, eux, laïques, pouvant demeurer neutres, les volontaires et dévoués auxiliaires ou disciples du savant moine qui les avaient écrites. Et moins suffisants, moins téméraires, plus simples que M. le Directeur fondateur de l'*Avenir*, qui prétend, l'on dirait, connaître toutes choses et régenter toutes gens du monde liturgico-musical, ils se sont partagé la besogne, sériant les questions, chacun d'eux restant tel que Dieu l'avait fait, suivant ses goûts, ses aptitudes, son passé, son acquit, ou littéraire, ou artistique, ou scientifique, pour mieux ainsi *faire connaître et aimer le vrai chant de l'Eglise*. Et, artistes, virtuoses, maëstros, compositeurs, impresarios comme Charles Bordes, Vincent d'Indy, de la Tombelle, Guilmant, Tournemire, ils ont porté devant le public, le grand public du Tout-Paris et du Tout-Ailleurs le *Liber gradualis* de dom Pothier, et, en des séances mémorables, ont fait applaudir nos vieux airs liturgiques régénérés (1) ; érudits, chercheurs, archivistes-paléographes, orientalistes, médiévistes, comme Pierre Aubry, Amédée Gastoué, Michel Brenet, Julien Tiersot, André Pirro, Johannès Thibault, ils ont établi, en de consciencieuses discussions, écrites et parlées, le bien fondé des principes et conclusions de l'enseignement bénédictin ; lettrés, publicistes, critiques d'art, philosophes, poètes, comme Boyer-d'Agen, Camille Bellaigue, Jules Combarieu, de Boisjolin, André Hallays, Pierre Lalo, ils ont intéressé, charmé leurs nombreux lecteurs, en des pages émues, où ils disent, comme ils savent dire, ce qu'ils ont vu et entendu, là-bas, à St-Wandrille, à Solesmes, à Ligugé, loin du bruit, loin du monde, sous les nefs tranquilles des vieilles églises monastiques.

A ces hommes, connus, la plupart célèbres, d'esprit et de nom français, M. le chanoine de Plaisance oppose... qui ?

Un moine bavarois, dom Kormüller, « aussi savant que ses frères de France », c'est-à-dire *beaucoup plus savant* et surtout, je l'en soupçonne véhémentement, un tantinet envieux de tout le bien qui se dit de la *Paléographie musicale* et probablement fort marri qu'elle se soit faite sans lui ; *un curé hollandais*, M. J.-A. Lans, de Schiedam, tout prêt à allumer un bûcher, si on en allumait encore, pour y griller, pour y rôtir, comme ailerons de canard au feu d'enfer, la copie hérétique, relapse et sans

(1) Et que dire des succès de la *Schola* aux grands concerts de Paris ? Le 1er janvier de cette année (1899), n'ont-ils pas fait applaudir un *Alleluia*, au concert Lamoureux ? « Signe des temps, écrit G. de Boisjolin, critique musical de l'*Univers*, une salle de deux mille dilettanti de musique extra-moderne (on venait d'entendre du Wagner), bissant d'acclamations une mélopée grégorienne !

« L'Ecole de St-Gervais est l'avant-garde de l'Ecole bénédictine. Que des moines s'éprennent pour la grave et priante mélopée grégorienne, je ne m'en étonne pas. Mais que le public, le grand public, s'intéresse à leur entreprise et commence à la goûter, voilà un symptôme digne d'attention. Il y a vingt ans, il y trente ans, à prédire ce que nous voyons, on eût passé pour un insensé »

Mgr d'Hulst. Allocution du 5 mai 1896, à la Société St-Jean, à Paris.
(Extrait de la *conférence* de M. l'abbé Villetard, p. 41.)

foi des livres choraux qui ne viennent pas de Ratisbonne : chef de claque pustétique, il ne chantera son *Nunc dimittis* qu'à l'heure solennelle où disparaîtront, au souffle plus pur d'une plus pure orthodoxie, les dernières cendres du dernier *quilisma* ; — *un jésuite belge*, R. P. Dechevrens, qui vraisemblablement rendra compte, un jour, à St Ignace, du temps qu'il perd et fait perdre aux autres à chercher la petite bête : clé de sol, barres de mesure, noires pointées, doubles croches, tiers de soupir, tout l'attirail métrique du solfège moderne... dans des manuscrits de plain-chant grégorien, ambrosien, gallican, mozarabe.... contemporains de « la blonde Aspasie qu'idolâtrait la Grèce », antérieurs à l'enlèvement des Sabines par les carabiniers de Romulus (1).

Et, en échange des œuvres déjà parues et à paraître de tous ces intelligents et désintéressés collaborateurs laïques de dom Pothier, œuvres dont la collection ferait une bibliothèque si précieuse en plus d'une école et maison presbytérale, (2) qu'a-t-il à nous offrir, que nous offre-t-il, M. l'organiste de Plaisance ? Je le répète : des lettres, des épîtres plus ou moins farcies de médisances et d'insincérité : doléances naïves d'un bon vieux curé de campagne qui trouve que son séminariste en vacances chante désormais beaucoup trop vite pour ses enfants de chœur ; gémissements ineffables d'un maître de chapelle, compositeur à ses heures d'*Ave Maria* et de *Tantum*, pour messes et saluts en musique — lequel n'ayant jamais appris que *Rosa* fait *Rosarum* au génitif pluriel n'entendra jamais, cette distinction : musique rythmique *latine*, musique rythmique *romane ;* plaintes amères d'un fabricant de graduels et vespéraux modernes, détenteur du monopole liturgique diocésain, qui tremble pour la prospérité de sa maison, en général, et pour la dot de ses filles, en particulier, constatant avec stupeur, que tandis qu'en nos noviciats ecclésiastiques et communautés religieuses on use des livres de Solesmes, on n'use plus les siens.

Or, tout cela n'est-ce pas humiliant pour lui, le vénéré chanoine, et pour nous, ses confrères, gens d'église ? *Pour lui.* S'il ne comprend ni comment ni pourquoi l'école de Solesmes fait tant de cas des *Mélodies grégoriennes* et rapporte à ce livre l'heu-

(1) Je ne parle pas ici de MM. les abbés, Dupoux, Teppe, Artigarum, Chaminade, ni de M. Georges Houdard. Ils sont Français. Et si l'on m'objecte que la nationalité ou le « nationalisme » n'a rien à voir, rien à faire ici, je répondrai par ces paroles de S. E. le cardinal Parocchi, vicaire de S. S. le Pape Léon XIII, aux élèves de notre séminaire, à Rome, en la fête de St-Joseph, samedi 19 mars 1898. « Aimez toujours le chant grégorien. Jadis Rome le donna à la France par St Grégoire ; aujourd'hui nous l'avons perdu, et voilà que la France va nous le rendre. » Au surplus, le jeune et déjà si célèbre maëstro don Perosi, maître de chapelle de S. S. Léon XIII ne connaît pas d'autre édition que l'édition de nos moines bénédictins français de Solesmes. Enfin, Mgr Carlo Respighi, cérémoniaire pontifical, vient de publier, avec l'imprimatur du Maître du Sacré Palais, une intéressante et solide étude où il démolit la fameuse légende de Palestrina, abrégeant *par ordre*, les mélodies du Graduel romain, sous Grégoire XIII.

(2) Pour l'index de ces divers travaux déjà parus, consulter le Programme des fêtes musicales d'Avignon, numéro spécial de la *Tribune de Saint-Gervais*, août 1899.

reux mouvement qui agite partout, aujourd'hui, le monde endurci des lutrins, qu'a-t-il besoin de se découvrir, en le publiant sur les toits ? *Pour nous*. S'il a plu à un certain nombre de ses confrères d'étudier plus spécialement les ouvrages d'introduction à ces *Mélodies grégoriennes*, s'il leur a été loisible et possible de s'initier, par ces ouvrages, à la grande affaire de la restauration du chant ecclésiastique, pourquoi, par sa publication mensuelle, donne-t-il à penser à ses abonnés que la chose est invraisemblable ? leur fait-il conclure : *ab uno disce omnes* ? Comme s'il disait : Vous êtes témoins des lacunes de mon éducation cléricale en ce qui concerne le grégorien restauré, ô vous, surtout, laïques éminents, précieux auxiliaires ou zélés disciples des RR. PP. Bénédictins, rédacteurs de la *Tribune de St-Gervais*, directeurs de la *Schola cantorum* ! Or, je suis du clergé de Plaisance, le premier clergé de Paris, le premier clergé de France, le premier clergé d'Europe, le premier clergé du monde. *Qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Coran, qui fuit Elmadan !* Jugez par mes vides des vides du clergé provincial !

Enfin,

* * *

C'est *inutile*.

En son alinéa épique des livres-boulets (1re année de l'*Avenir*, p. 76), l'homme d'une profondeur de vue incroyable, qu'est notre important chanoine, s'explique ainsi : « L'un des « avantages de l'école bénédictine est d'avoir sur pied une magni- « fique et complète édition de chant liturgique, généralement « reconnue supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. Mais « qu'adviendrait-il si M. Houdard nous servait à son tour une « édition complète, mise au point de son système ? Et qu'ad- « viendrait-il si la toute-puissante Compagnie de Jésus s'avisait « elle-même de nous faire confectionner une autre édition com- « plète, conforme aux conclusions scientifiques de son très docte « Père Dechevrens ? Poser de telles questions, c'est marcher sur « des charbons ardents ».

Pure réminiscence de feuilletons à cinq centimes la tranche :

« L'un des avantages d'Ursule, c'est qu'elle était fille unique, « avec, en dot probable, dix mille écus de rente. Mais qu'ad- « viendrait-il si ses père et mère, encore jeunes, s'avisaient de « lui donner un petit frère ? Et qu'adviendrait-il si son oncle et « sa tante, vieux maniaques, reportaient leur toquade sur « Alphonsine, une autre petite nièce de la main gauche ? Qu'ad- « viendrait-il encore si... ? On ne peut sans frémir songer à ce « qui adviendrait.

« Pour Me Jacques Pingot, tuteur de Jules, ami d'Ursule, poser « de telles questions, c'était marcher sur des charbons ardents... » (*La suite à demain*).

Je vous demande un peu ce qu'ici et là viennent faire ces « charbons ardents... » Au surplus, quelle sensation éprouve-t-on à « marcher sur des charbons ardents ? » M. l'organiste de

Plaisance, âme candide, va me répondre que tout dépend du genre de chaussures qu'on adopte. Très bien. Je comprends. Il est clair, en effet, qu'un de ces grands diables d'égoutiers, de Paris et d'ailleurs, surgi de son trou, monté comme sur des échasses sur ses hautes bottes, traverserait plus commodément l'épreuve qu'une petite mariée de dix-huit printemps, dans ses petits souliers de satinet blanc. Elle, l'innocente poupée, y flamberait comme une hérétique. Lui, le vieux rat d'eau, y sècherait simplement son cuir. Mais alors, puisque « marcher sur des charbons ardents » n'est que relativement et non absolument grave, pourquoi brandir cet épouvantail, à propos de bottes, c'est le cas de le dire, au risque de nous « faire tourner le sang ? » Donné que le premier qui mit la métaphore en circulation, un intellectuel, évidemment, ait impressionné la galerie, s'en suit-il que ceux-là qui s'en viennent la répétaillant après lui, ne sont pas tous fieffés nigauds ? M'est avis plutôt, qu'il serait bien, à la veille de notre grande Exposition, par décence pour ses augustes visiteurs, d'en finir avec cette calembredaine et de remiser ces « charbons ardents » au quartier des vieilles lunes, avec « les statuts d'un pélerinage qui se perd dans la nuit des temps », avec « les amertumes d'un pauvre jeune homme qui a bu à la coupe empoisonnée », avec « les appels réitérés du cœur d'un père qui veut le vôtre », avec « l'affollement d'une course échevelée de sons qui s'appellent peut-être, mais n'ont guère le temps de se répondre », avec « la fécondité d'une idée-mère qui confine au génie », avec « l'entrain d'un chœur de jeunes filles qui chantent comme un seul homme », sans oublier « les grands fleuves providentiellement déposés le long des grandes villes », et autres bourdes prudhommesques d'almanachs (trop fréquentes encore, hélas ! en nos *Semaines religieuses*), pour couturières et sacristains.

Mais je veux bien, pour n'être point trop désagréable à mon parisien confrère, entendre comme lui, comme tout le monde, ces « charbons ardents », et convenir avec lui, avec tout le monde, que « marcher sur » est exercice plus dangereux que commode, plus épineux qu'attrayant, moins utile que nuisible, bref, pour dix-neuf personnes sur vingt, ex-ces-si-ve-ment dé-li-cat.

Reste à savoir si, dans le cas présent, l'exercice est de rigueur, obligatoire, indispensable, forcé, en d'autres termes, si celui-là « marche » nécessairement « sur des charbons ardents », qui se demande ou demande : Qu'adviendrait-il si le Père Dechevrens et M. Houdard s'avisaient l'un et l'autre de publier une édition de chant liturgique, chacun à sa façon et suivant son système ?

Je ne le pense pas, et la preuve c'est que je vais non seulement « poser » la question, mais l'examiner, aussi sobrement que possible, du reste, et cela, sans appréhender le moins du monde qu'il m'en cuise.

M. le Directeur de l'*Avenir*, qui me paraît écrire beaucoup trop vite et s'être mis à écrire beaucoup trop tard, insère parfois dans son journal des informations qui ne sont pas inexactes. Il dit très

bien, par exemple, dans l'alinéa ci-dessus incriminé, que l'édition bénédictine, « magnifique et complète, est généralement reconnue supérieure à toutes celles qui l'ont précédée » (1).

Par quoi supérieure? Je préjuge sa réponse :

1° *ad intrà*, par l'intégrité du texte et le mode de notation.

2° *ad extrà*, par la qualité des interprètes et la mise en marche.

Les livres à venir de M. Houdard et du Père Dechevrens auront-ils, sur les livres existants de Solesmes, ce quadruple avantage qu'ils seront, et mieux fournis, et mieux écrits, et mieux pratiqués, et mieux lancés?

(*a*) *Intégrité du texte?* Des spécimens qu'ont déjà publiés de leur travail M. Houdard et le Père Dechevrens, il ne paraît pas que nos deux hypothétiques éditeurs de chant ecclésiastique donnent *plus* de tissu mélodique que dom Pothier. L'opération, du reste, serait assez compliquée (2). En donneront-ils seulement *autant?* Oui ou non. Si oui, s'ils n'acceptent pas les suppressions, mutilations, abréviations, chères aux défenseurs de la *version écourtée*, sur leur œuvre, comme sur le *Liber Gradualis*, retombent

(1) Il dit cela. Et croyez-vous qu'il va conclure comme un autre : l'édition bénédictine « magnifique et complète » me donnant à ce point satisfaction, si je me reconnais impuissant à la servir, je ne ferai rien pour lui nuire? Pas du tout. Et le voilà, lui aussi, qui accepte dans sa feuille maint *factum* de Jean Dupoux : *Le chant traditionnel et le chant des manuscrits*, misérable équivoque qu'il fut non moins déloyal et malhonnête de diriger dans une *Revue de musique et de chant grégorien* contre cette édition bénédictine, que louche et maladroit de reproduire ou de faire reproduire dans des *Semaines Religieuses*, pour un public médiocrement informé ou tout à fait incompétent. Je dis : *misérable équivoque*. Oui. De même, en effet, que le chant liturgique est le chant grégorien, et *vice versa*, le chant traditionnel est le chant des manuscrits, et le chant des manuscrits est le chant traditionnel. Le chant reproduit dans les éditions de Rennes, de Dijon, de Digne, etc.. n'est traditionnel que parce qu'il vient des manuscrits, et celui des éditions de Reims-Cambrai et de Solesmes vient des manuscrits, et c'est pourquoi il est traditionnel. Durant les années du schisme liturgo-musical, alors que chaque diocèse de France avec son Propre avait quasi son chant particulier, cette distinction était faisable. Depuis le retour à l'unité romaine, elle est une piperie en ceux qui l'ont inventée et une niaiserie en ceux qui la gobent. La copie de dom Pothier, plus proche des manuscrits, est plus traditionnelle, voilà tout. Si de Rennes, de Digne, de Dijon à Reims-Cambrai, il y a plus ou moins long chemin, de Reims-Cambrai à Solesmes, il n'y a qu'un pas. Si à première vue le chantre est quelque peu surpris par la graphie du *Liber Gradualis*, il se remet vite de sa surprise. Substantiellement, rien n'est changé, sinon en plus et en mieux, et si, extérieurement, il y a modification, cette modification ne vient que de la forme de deux ou trois signes dont il est facile de se rendre compte, après réflexion ou explication. Rien donc n'est plus erroné que cette opinion (?) suivant laquelle dom Pothier aurait de toutes pièces *fabriqué* un plain-chant à lui : *le chant à la dom Pothier, le chant monacal, le chant nouveau, etc.* Et il est déplorable que 20 années déjà passées, les détracteurs de Solesmes et de Saint-Gervais nous obligent, nous, les partisans des Bénédictins, à nous répéter, en répondant à de pareilles misères.

(2) « Il est incontestable, dit le R. P. Dechevrens, que le *Graduel* publié par dom Pothier, sauf un certain nombre de variantes inévitables en pareille matière, reproduit exactement les plus anciens manuscrits neumés, ceux par exemple de saint Gall, que tous les érudits tiennent pour authentiques et véritablement grégoriens. Un travail de collation assez étendu m'a démontré qu'à l'aide de ce *Graduel* on peut toujours rétablir la phrase mélodique des manuscrits et retrouver ainsi le chant de saint Grégoire *dans toute son intégrité matérielle*. » (*Du rythme dans l'hymnographie latine*, par A. Dechevrens, S. J. Préface.) »

tous les anathèmes de la tribu pustétique, toutes les récriminations de la faction mingardonienne, toutes les indignations de la gent routinière. Et quand l'ardent curé de Schiedam aura fini de brûler la copie du bénédictin français, restera-t-il en Hollande assez de fagots pour brûler la copie du violoniste parisien et celle non moins hétérodoxe du jésuite belge ? Que de fagots, mes enfants, et quel bûcher !... Si non, si, par on ne sait quelle distinction : édition *pratique*, édition *archéologique*, copie *artistique*, copie *populaire* (1), ils décident de fournir *moins* de texte, à quelle aune mesureront-ils leurs coupures, et que parlent-ils de restauration ?

(*b*) *Mode de notation ? Divide ut imperes*. Oui, *diviser* pour régner, mais non, *se diviser*. Nos deux hypothétiques éditeurs de chant ecclésiastique, ici, ne s'entendent plus. Ils empruntent bien l'un et l'autre au solfège contemporain sa graphie courante. Mais tandis que chez le Père Dechevrens les notes ont une valeur déterminée par le chiffre qui commande la portée, chez M. Georges Houdard, ces notes *modernes* sont comme des femelles sans mâle, des puits sans corde, des clarinettes sans bec. Pour le premier, pas de rythme sans *mesure*. Pour le second, le rythme du chant *dit* grégorien est *libre*. Grave querelle. Si le rythme de nos mélodies sacrées est *libre*, avec M. Georges Houdard, le système du Père Dechevrens est faux. Si le rythme de ces mêmes mélodies est *mesuré*, avec le Père Dechevrens, le travail de M. Houdard est nul. Qui cèdera sa place à l'autre ? Et le monde des lutrins, auquel en tout ceci on ne pense guère, ce monde tel qu'il était hier, tel qu'il est aujourd'hui, tel qu'il sera demain et après-demain, et longtemps, longtemps encore, se débrouillera-t-il mieux dans les six-huit et les croches pointées du patient jésuite, que dans les neumes-temps et triolets bâtards du maëstro de Saint-Germain ? Comme il serait plus simple, à mon avis, d'expliquer à nos chantres les deux ou trois signes extraordinaires : *podatus*, *porrectus*, *quilisma*, du *Liber Gradualis*, et de laisser à ces braves gens, si conservateurs, avec leurs clés d'*ut* et clés de *fa*, leurs quatre lignes et leur notation carrée !

(*c*) *Qualité des interprètes ?* Pour avoir rappelé dans *Gregoriana* (2) que le moine bénédictin est *chantre*, et par vocation et par fonction, dans le présent comme dans le passé, au propre et au figuré, Jean Dupoux m'a reproché je ne sais quel « dithyrambisme », je ne sais quel « fétichisme ». C'était pourtant, et c'est encore, pur comme eau de roche et simple comme bonjour. Mais je conçois que les coups de soleil sont plus faciles par le ciel bleu de Provence que sous le ciel gris normand.

(1) « L'opération n'en est pas moins délicate, et elle demande à être conduite avec mesure. Enlever à ces mélodies tous leurs ornements, n'est pas possible, pas plus qu'on n'enlève à un rameau toutes ses fleurs. Le superflu seulement doit disparaître....., etc., etc. »
Essai pratique de restauration du chant grégorien, par A. Dechevrens. S. J. (Simplification des mélodies. § III.)

(2) IIIe Partie. L'*Œuvre de Solesmes*. Ch. 2. *Ses garanties*. p. 52 et seq. *Qui verè monachus est nil reputat esse suum nisi citharam.*

Nos deux hypothétiques éditeurs de chant ecclésiastique ont-ils ce qu'il faut, sont-ils « en belle place », en meilleure « place » que les fils de saint Benoît, pour faire valoir leur copie, quand elle sera éditée ? L'un est simple laïc, c'est dire qu'il n'a jamais eu encore l'occasion de terminer un capitule ; l'autre est simple jésuite, c'est dire qu'il n'a jamais eu le devoir de chanter matines.

(*d*) *Mise en marche* ? Ce n'est pas la question, objectent nos deux hypothétiques éditeurs de chant ecclésiastique, et leurs partisans. (1) Le dernier mot n'est pas dit de toute cette entreprise de restauration. Nous trouverons mieux que dom Pothier. Voici des matériaux pour l'avenir, etc., etc. Et en attendant ? En attendant, *il faut* que les moines chantent là-bas, à Saint-Wandrille, à Solesmes, à Ligugé. Et ils chantent. Et des quatre coins de la France, on vient les entendre. Et ils chantent, de telle sorte, que nous, les profanes, nous les prions de nous montrer à chanter comme eux.

En ce qui concerne M. Georges Houdard, j'estime trop la studiosité partout où je la trouve, pour souhaiter à ce très honnête homme, à ce laborieux, quelque fâcheuse aventure, pour me réjouir d'avance du monumental fiasco qui le guette, aux jours où, « professeur de violon dans une petite ville de la banlieue parisienne » (2), il entreprendra d'acclimater dans nos cœurs, à coups d'archet, ses traductions musicales plus ou moins libres de l'Antiphonaire. Qu'il fera mieux, s'il a des économies et des rentes, de s'offrir quelque charmant cottage, en ces prés fleuris qu'arrose la Seine, pour y recevoir par les beaux soirs d'été ses bons vieux amis !

Quant au Père Dechevrens, c'est une autre affaire. Il est de la Compagnie de Jésus, et M. le Directeur de l'*Avenir*, qui souligne les moindres détails, a bien soin de nous rappeler que cette Compagnie est *toute-puissante*. Compris !

Mais si *toute-puissante* qu'elle soit, peut-elle faire que du XVI[e] siècle, où elle est née, jusqu'au XX[e], où nous sommes, ses religieux aient jamais chanté et fait chanter les autres ? Entrez dans un de leurs florissants collèges. Demandez à le visiter. Vous trouverez une chapelle, et des plus splendidement parées. — à tout seigneur, tout honneur, — c'est dans l'ordre, c'est bien : une salle de catéchismes, une salle de lectures, une salle de jeux, une salle d'escrime, une salle de théâtre, une salle de bains, tout le confortable des premières maisons, au spirituel, au physique, à l'intellectuel, au matériel. Il n'y a pas de lutrin ! ! ! Et c'est un lutrin qu'il faut, ici, un vulgaire lutrin. C'est de plain-chant qu'on parle. Non. *Omnia in ordine fiant. Cuique suum.* Les Grands Ordres de l'Eglise ne sont des ordres si grands qu'autant que chacun d'eux reste en la place à lui assignée par la Provi-

(1) Pardon ! Le Père Dechevrens en fait l'aveu : *Le meilleur recueil des chants liturgiques resterait lettre morte sans un corps de chantres capable de s'en servir.* (Essai pratique de restauration du chant grégorien. Préface.).

(2) Pierre Aubry. *Les fêtes musicales d'Avignon*, p. 17.

dence. Que saint Ignace ait été suscité par Dieu pour toucher à une foule de choses, c'est vrai, mais pas aux choses de l'art liturgico-musical. (1) Ce département était pris, occupé, suffisamment gardé, depuis dix siècles, par les descendants du solitaire de Subiaco.

D'ailleurs, *rem probavit eventus*. Deux fois déjà, à deux époques différentes, les Révérends Pères (quelques-uns d'entre-eux, du moins) ont été mêlés à l'affaire ou s'en sont mêlés. Et parce qu'ils n'avaient pas le χαρισμα suffisant, ils ont échoué. La première fois, à propos de la correction de l'Hymnaire. « Nous « avons, dit l'abbé Pimont, nous avons certes toujours professé « pour l'illustre Compagnie de Jésus, la plus profonde vénération « et la plus sympathique estime ; mais nous croyons pouvoir « dire ici, puisque cet aveu ne peut en rien blesser son honneur, « que, de tous les hommes éminents qui s'offraient au choix « d'Urbain VIII, les jésuites, si recommandables à tant de titres « d'ailleurs, étaient certainement alors les moins aptes et les « moins bien préparés à la tâche difficile qu'il plût à ce pape de « leur confier. Le milieu où, par vocation, ils exerçaient leur « zèle, l'enseignement des belles-lettres surtout, auquel ils se « livraient avec une si louable ardeur au sein de ces florissants « collèges qu'ils avaient ouverts partout à la jeunesse, les exposaient à subir plus que les autres l'influence des idées qui pré- « dominaient à cette époque, et dont, à vrai dire, ils ne pouvaient « guère s'isoler, sans courir le risque de voir s'échapper de leurs « mains, et pour longtemps peut-être, les rênes de l'éducation, « qu'ils avaient jusque-là tenues avec tant d'éclat et d'utilité. « Sans doute que, si la perfection de l'œuvre eût principalement « dépendu de la connaissance approfondie des poètes classiques « et du talent à en reproduire les séduisantes couleurs, mieux « que tous les autres, à coup sûr, ces Pères, auraient apporté les « plus favorables chances de succès. Mais, nous l'avons dit, la « langue de nos hymnes n'était plus celle d'Auguste, et les « tenants de la Renaissance avaient perdu le secret de cette mira- « culeuse transformation. Le monument donc qu'il s'agissait « de restaurer avait été construit sur un plan dont l'harmonie se « dérobait aux regards des habiles, et c'était aller au-devant de « bien des déceptions regrettables que de vouloir y toucher « d'après les règles qui n'étaient pas faites pour lui et d'essayer « de la ramener à des formes qui lui étaient restées toujours « étrangères

« *L'exemption du chœur*, dont les affranchissait leur règle, aug- « mentait encore singulièrement le danger pour les trois jésuites « de la commission. Nos hymnes, en effet, furent avant tout « écrites pour être chantées, non pas seulement par quelques

(1) « Peut-être y a-t-il eu chez les Jésuites, par cette raison qu'ils datent du XVIe siècle, quelques dispositions à prendre en suspicion les formes d'art antérieur à l'époque de la fondation de la Compagnie. (*Des diverses réformes du chant grégorien*, par Félix Clément. 1860.)

« voix choisies, mais par toute la multitude des fidèles, ce qu'on « oublie trop souvent. » (1)

La deuxième fois, avec le R. Père Lambillotte, vers 1860. Qu'est devenue son édition de chant liturgique, cependant si chaudement recommandée, et à laquelle Félix Clément lui-même promettait, comme à Rome, un avenir immortel ? (2)

En somme, et pour résumer toute ma pensée, l'Antiphonaire est au bénédictin, ce que la Bible est au catholique, une voix qui répond ; l'Antiphonaire est au jésuite, ce que la Bible est au protestant, une voix sans écho, avec encore cette différence : le protestant retrouve, avec le secours de Dieu, à qui parler et qui lui parle, le jésuite ne le peut pas.

* * *

Qu'adviendrait-il si M. Georges Houdard, d'une part, la toute-puissante Compagnie de Jésus, d'autre part, s'avisaient de publier une édition de chant liturgique ? « Poser de telles questions, c'est marcher sur des charbons ardents. »

C'est sans doute, très légèrement que j'aurai posé la question ; je n'ai encore senti aucune brûlure. Ou c'est peut-être que les charbons n'étaient pas très ardents.



(1) *Les hymnes du Bréviaire romain*, par l'abbé S. G. Pimont, second vicaire de Notre-Dame de Plaisance (Paris) 1874. Introduction. LXXVIII-LXXX. Consulter sur le même chapitre : *Poésie liturgique traditionnelle de l'Eglise catholique en Occident*, par Ulysse Chevallier. Introduction.

(2) *Des diverses réformes du Chant Grégorien*, par Félix Clément (1860).

FINALE

Tout le monde a entendu parler des trois choses que saint Augustin, paraît-il, souhaitait avoir vues : Rome en un jour de triomphe, (ou César montant au Capitole), Cicéron à la tribune aux harangues, et saint Paul devant l'Aréopage. Quand ces trois choses commencent à paraître en un discours quelconque, songez qu'une quatrième est proche, laquelle ne dépend plus de saint Augustin, mais d'une foule de circonstances. Il y a quelque trente ans, ces trois choses, préparant l'entrée d'une quatrième, étaient très courues, très demandées. C'était, par exemple, à l'occasion du dernier des exercices spirituels d'une retraite pastorale. L'orateur chargé du petit mot de la fin : « saint Augustin, disait-il gravement, souhaitait avoir vu trois choses : Rome en un jour de triomphe, etc. etc., S'il eût vécu de nos jours, nul doute, Monseigneur, qu'il n'eût souhaité voir cette quatrième : Tous les prêtres de ce vaste et beau Diocèse, groupés autour de Votre Grandeur, Lui demandant respectueusement de les bénir une dernière fois avant la séparation. » Ou bien, à la suite d'une séance académique : « saint Augustin souhaitait avoir vu trois choses : Rome en un jour de triomphe, etc, etc. S'il eût vécu de nos jours, nul doute, Monsieur le Supérieur, qu'il n'eût souhaité voir cette quatrième : tous vos chers élèves, acteurs et auditeurs, avides de montrer à leurs parents, amis et bienfaiteurs, combien, marchant sur vos traces, ils savent goûter eux-mêmes et faire goûter aux autres, les plus purs chefs d'œuvre classiques anciens et modernes. » Ou encore, aux Vêpres d'une première communion : « saint Augustin souhaitait avoir vu trois choses : Rome en un jour de triomphe, etc, etc. S'il eût vécu de nos jours, nul doute, Monsieur le curé, qu'il n'eût souhaité voir cette quatrième : Tous vos bons petits enfants, ce matin, si émus de leur première rencontre avec le Dieu de leur jeunesse et du Tabernacle, ce soir, Lui promettant, la main sur les Fonts Sacrés, de rester toute leur vie ses amés et féaux serviteurs.

Moi-même, une fois, me servis du cliché. C'était aux débuts de ma vie curiale, au lendemain d'une cérémonie extraordinaire : « saint Augustin souhaitait avoir vu trois choses ! Rome en un jour de triomphe, etc., etc. S'il eût vécu de nos jours, nul doute, mes bien chers frères, qu'il n'eût souhaité voir cette quatrième : Toute une paroisse debout au baptême de sa cloche ! Ah ! c'était le bon temps, alors ! Je ne songeais pas à me demander comment

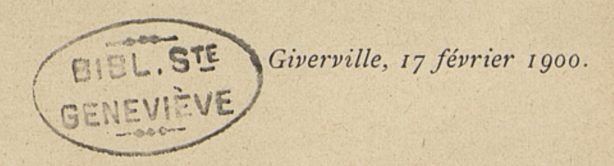
saint Augustin, même avisé à temps, eût pu répondre à tant d'invitations.

Pauvres trois vieilles choses de saint Augustin ! J'en prenais des nouvelles aux vacances dernières, d'un de mes condisciples d'antan. — Eh bien ! Comment vont-elles ? Les sort-on toujours aux grandes fêtes ? — Beaucoup moins. De moins en moins. Nos jeunes clercs ont mieux que cela aujourd'hui. C'est à peu près fini. Elles se meurent. Elles sont mortes...

Mais avant de les enterrer, je veux les produire une dernière fois.

Or donc, si saint Augustin, qui souhaitait, paraît-il, avoir vu trois choses, vivait de nos jours, nul doute, patient lecteur, qu'il n'accourût de Carthage à Marseille et de Marseille à Paris, pour contempler et ouïr cette quatrième merveille : Georges Houdard, Jean Dupoux, le Père Dechevrens, l'abbé Teppe, attelés tous quatre au lutrin de Saint-Eustache, exécutant sous l'habile direction du maëstro de Notre-Dame-de-Plaisance, chacun suivant sa copie, l'*Alleluia* des martyrs : l'abbé Teppe à deux-quatre, le Père Dechevrens à six huit, Jean Dupoux à notes battues et M. Houdard, comme le quatrième officier de Marlborough, à rien du tout.

C'est la sacrée musique de l'avenir, sous couleur d'évolutionnisme et de vérité en marche prônée par la suffisance et l'insuffisance de quelques esprits grincheux et brouillons dans l'*Avenir de la musique sacrée.*



Giverville, 17 février 1900.

Grenoble. Imp. Brotel, rue Lafayette, 4.

DU MÊME AUTEUR :

Nos " Oremus "........................ 0 f 50

La Versification rythmique du " Dies iræ ".. 0 20

Gregoriana.................................. 2 30

Le Chant Bénédictin........................ 0 50

Les Fêtes musicales d'Avignon. (Note présentée à S. G. Monseigneur Meunier, évêque d'Evreux, sur l'œuvre plainchantale et musicologique de la " *Schola Cantorum*, " aux 3, 4 et 5 août 1899.